



# COMPTE RENDU COMMISSION "Services à la Population"

*Mercredi 1er Avril 2009*

Présent(e)s : Mesdames BERG – MACIOTTA – AUDDINO – MASSEROLI – BLASINSKI – BERTIN – FANGILLE – COLA – THOUVENIN – MUSATO – MISSENERD – BALDO - BERNAHRD – CASSE.  
Messieurs DUL - KUSIOR

Excusé(e)s : Mesdames ANDRIEN – MOREAU – KAIZER  
Monsieur HIRSCH

Absent(e)s : Madame BRUNETTI  
Messieurs CHERCHI - BELISSONT – QUIQUANDO - MOLINARI – MIANO .

Ordre du jour : - Information sur les dossiers en cours  
- Questions diverses

Documents transmis :

- Carte de répartition des assistantes maternelles sur le territoire CCPB
- Projets pédagogiques des structures d'accueil (Pinocchio, Troubadours)
- Règlements intérieurs et tarifs des structures d'accueil (Pinocchio, Troubadours, FEP Mance)
- Plans et photos du nouveau centre de loisirs à Mance
- Plaquette FIC, RAM

## 1. INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

### 1.1 [Présentation du programme d'activités du Relais Assistantes Maternelles](#)

#### 1.1.1 [Bilan 2008](#)

Béatrice BERNHARD, animatrice du Relais, a présenté son bilan 2008, bilan « tronqué » en raison de son absence prolongée.

- Sur les 3 mois et 1 semaine d'activité (janvier, février, 1 semaine en mars et décembre) :
  - 173 appels téléphoniques (64 assistantes, 107 parents et 2 autres)
  - 37 personnes se sont rendues au RAM (26 accueils sans RDV et 11 accueils avec RDV)

- 3 animations collectives : 112 personnes (27 assistantes, 21 parents et 64

➤ 2 ateliers « bricolage » ont été proposés aux parents-employeurs, assistantes maternelles et enfants le mercredi de 14h30 à 16h30 :

- « Galette des Rois avec fabrication de couronnes et dégustation de galettes 34 personnes (10 assistantes, 4 parents et 20 enfants).
- « Carnaval » avec confection de masques de carnaval et dégustation de beignets : 18 personnes (5 assistantes, 1 parent et 12 enfants).

- Un goûter de Noël aux Serres du carreau de la Mine à Mancieulles avec une visite du village miniature Lemax de Noël et des serres : 60 personnes présentes (12 assistantes, 16 parents et 32 enfants).
- Des permanences délocalisées : Lantéfontaine (une fois par mois) et Mancieulles (tous les 2 mois). La fréquentation est restée limitée :
  - 2 permanences sur Lantéfontaine : 5 personnes (3 assistantes et 2 enfants)
  - 1 permanence sur Mancieulles : 3 personnes (2 assistantes et 1 enfant)
- Réunion thématique en soirée sur la fiscalité de l'assistante maternelle. Faible participation, pour 6 inscrites, 2 assistantes seulement étaient présentes. Toutes les assistantes maternelles ont néanmoins reçu par courrier un tableau pour calculer leur fiscalité.

### 1.1.2 Bilan 1<sup>er</sup> trimestre et projets 2009

- Rappel : - 18 RAM en Meurthe et Moselle dont 4 sur notre secteur (Joeuf, Jarny et Audun-le-Roman)  
 - 83 assistantes maternelles sur le territoire de la CCPB
- Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 :
    - 194 appels téléphoniques (86 assistantes, 104 parents et 4 autres).
    - 37 personnes se sont rendues au RAM (29 accueils sans RDV et 16 accueils avec RDV)
  - Les animations collectives : 4 ateliers ont été proposés aux parents-employeurs, assistantes maternelles et enfants le mercredi de 14h30 à 16h30, soit 57 personnes présentes (19 assistantes, 5 parents et 33 enfants)
    - « *Galette des Rois* » avec fabrication et dégustation de galettes des rois : 12 personnes (5 assistantes et 7 enfants).
    - « *Carnaval* » avec confection et dégustation de beignets : 14 personnes (5 assistantes, 1 parent et 8 enfants).
    - « *histoires et comptines* » : 9 personnes (3 assistantes, 1 parent et 5 enfants).
    - « *bricolage de Pâques* » : réalisation d'œufs, lapins ... : 22 personnes (6 assistantes, 3 parents et 13 enfants)
  - Les permanences délocalisées : 3 à Lantéfontaine (6 assistantes) et 1 à Mancieulles (7 personnes dont trois assistantes nouvellement agréées).
  - 2 réunions thématiques en soirée avec des intervenants extérieurs:
    - le régime Prévoyance Santé IRCM de l'assistante maternelle en partenariat avec le RAM de Jarny. Un intervenant IRCM a animé la séance : 12 personnes CCPB et 15 personnes CCJ (le 20/01/09).
    - les peurs de l'enfant. Trois éducatrices jeunes enfants du multi-accueil Pinocchio de Briey ont animé la soirée : 5 assistantes étaient présentes (le 10/03/09).
  - Accueil d'une formatrice de l'IRTS de Nancy et de son groupe de 17 assistantes maternelles en cours de formation, pour une visite des locaux du RAM et des informations sur la convention collective qui régit le statut de l'assistante maternelle.
  - L'animatrice a assuré la formation (volet administratif) d'un groupe d'assistantes maternelles en cours de formation (rôle désormais dévolu à l'ensemble des animatrices des RAM de Meurthe et Moselle depuis janvier 2008).

- A venir :
  - Pour Pâques, organisation d'une chasse à l'œuf
  - Au printemps : grand barbecue en fin de semaine pour permettre la rencontre entre parents et assistantes maternelles durant un long temps festif
  - Octobre : semaine du goût : atelier « découverte de la pomme » sous toutes ses formes (dégustation du fruit, compote, tarte)
  - Novembre : Journée Nationale des Assistantes Maternelles
  - Décembre : goûter de Noël
  - Divers expositions sur des thèmes variés (l'allaitement, l'arrivée de bébé, le jeu, organisation de fêtes.....) avec le concours du kiosque Fami-Conseil de Nancy et les conseils des CESF
  - En cours d'étude, des animations sur la musique et la danse

NB : Pour fonctionner, un RAM doit obtenir un agrément de la Caisse d'allocations familiales (partenaire financier). Celui de la CCPB s'achevait le 31/12/2008. Grâce à l'intervention expresse de Pascal KUSIOR, DGS, la CAF a reconduit l'agrément de la CCPB jusqu'en décembre 2011 (sous réserve de présentation d'un projet ad hoc et d'un certain nombre de pièces justificatives).

## 1.2 [Fréquentation 2008 des centres de loisirs et du multi-accueil](#)

### ➤ CENTRES DE LOISIRS :

- *Présentation générale des structures*

NOM des STRUCTURES	LOCALISATION	GESTIONNAIRE	ACCUEIL
ARLEQUIN	BRIEY	RELAIS	< 6 ans
BALADINS	BRIEY	RELAIS	> 6 ans
MOUSSAILLONS	AVRIL	RELAIS	3 - 12 ans
FEP MANCE LOISIRS	MANCE	FEP Mance	3 - 12 ans
TROUBADOURS	IMMONVILLE	RELAIS	3 - 12 ans

- *Fréquentation moyenne pŕiscolaire*

	MATIN	MIDI	SOIR
ARLEQUIN	10	30	10
BALADINS	10	90	25
MOUSSAILLONS	12	36	17
FEP MANCE LOISIRS	15	41	19
TROUBADOURS	6	19	5

- *Fréquentation moyenne extra-scolaire*

	MERCREDIS	PV	GV
ARLEQUIN	20	25	40
BALADINS	25	30	40
MOUSSAILLONS	18	24	24
FEP MANCE LOISIRS	18	31	63
TROUBADOURS	10	18	20

- *Nombre d'enfants inscrits*

	2007	2008	DETAIL 2008	
ARLEQUIN	80	92	92 < 6 ans	/
BALADINS	273	266	/	266 > 6 ans
MOUSSAILLONS	92	118	49 < 6 ans	69 > 6 ans
FEP MANCE LOISIRS	184	204	76 < 6 ans	128 > 6 ans
TROUBADOURS	70	83	43 < 6 ans	40 > 6 ans

- *Origine géographique*

	CCPB	Hors CCPB
ARLEQUIN	74	18
BALADINS	239	27
MOUSSAILLONS	106	12
FEP MANCE LOISIRS	173	31
TROUBADOURS	60	23

- *Taux d'encadrement*

ARLEQUIN	6 personnes	: 1 directrice, 1 directrice adjointe, 4 animatrices (dont 1 CAP PE)
BALADINS	8 personnes	: 1 directrice, 1 directrice adjointe, 6 animatrices
MOUSSAILLONS	6 personnes	: 1 directrice, 1 directrice adjointe, 4 animateurs
FEP MANCE LOISIRS	7 personnes	: 1 directrice, 1 directrice adjointe, 5 animateurs
TROUBADOURS	5 personnes	: 1 directrice, 1 directrice adjointe, 3 animatrices (dont 1 pour midi seulement)

**Information** : durant la période hivernale, notamment les jours de neige et de verglas, les trafics de l'Association Relais Lorraine Nord ne se sont pas déplacés. Une note avait été adressée dans ce sens aux parents d'élèves du périscolaire d'Immonville (seul secteur concerné en l'espèce). L'information ayant mal été perçue par certains parents, l'Association Relais se propose de réexpliquer la situation lors des réunions de parents en réaffirmant que lorsque les bus du Conseil Général ne seront pas autorisés à se déplacer, il en sera de même pour les trafics de Relais (consigne identique émanant de jeunesse et sport).

**Observation** : concernant la restauration des centres de loisirs, Mme AUDDINO informe les membres de la commission, en tant qu'utilisatrice du service, d'une inadaptation des menus pour

les enfants de moins de 6 ans. Cette information sera relayée auprès de l'association Relais et de son fournisseur (société Avenance).

➤ MULTI ACCUEIL :

- *Fréquentation moyenne p̄riscolaire*

135 enfants sont inscrits au multi accueil « Pinocchio », avec une fréquentation qui oscille entre 32 et 35 enfants présents le matin et 28 à 30 enfants présents l'après-midi. Si la fréquentation est d'une trentaine d'enfants le mercredi, ce taux tend à diminuer en période de congés scolaires.

- *Origine ḡographique*

De janvier à juillet 2008 : 84% d'enfants de la CCPB et 16% des communes extérieures.

De septembre à décembre 2008 : 92% d'enfants de la CCPB et 8 % des communes extérieures mais dont les parents travaillent sur Briey.

- *Nombre d'encadrants*

11 personnes encadrent les enfants du multi accueil avec différentes qualifications (éducatrices jeunes enfants, infirmière, CAP petite enfance, auxiliaire....).

Information : en raison des récents faits d'actualité, la Communauté de Communes se propose d'installer une caméra de surveillance à l'entrée du bâtiment.

Remarque : les membres de la commission souhaitent un complément d'information sur le mode de calcul du coût d'une place en crèche pour des parents (ex : le critère du quotient familial prend-il en compte le coût du repas ? .....).

### 1.3 Construction du p̄riscolaire sur la commune de Mance

La construction du nouveau centre de loisirs à Mance se poursuit. Le chantier, du fait des intempéries hivernales, a été ralenti puis interrompu durant plusieurs semaines. Un nouveau planning a donc été fixé avec l'ensemble des entreprises concernées, prévoyant une utilisation du bâtiment début septembre 2009.

A ce jour, le FEP MANCE LOISIRS poursuit la gestion de l'activité, initialement prévue jusque fin juin 2009, un avenant présenté au prochain conseil de communauté devrait proroger ce délai au 31/12/2009.

Mme MUSATO réitère son inquiétude quant aux transports. Le Conseil Général maintient la gratuité des transports en 2009 et accepte le transfert des enfants du p̄riscolaire. Quid en

2010 ? M. KUSIOR évoque la piste de l'utilisation de trafics (capacité de 8 places, se conduisant avec un simple permis B).

#### 1.4 [Mise en place d'un groupe de travail « LAPE »](#)

Inscrit comme action nouvelle lors de la conclusion du Contrat Enfance Jeunesse (volet enfance) en 2008, Mme REIN, conseillère technique de la CAF propose son soutien à la création de ce service et suggère pour se faire de constituer un groupe de travail auquel, Mme HILY, médecin PMI du TAMS sera naturellement conviée.

Se proposent d'intégrer le groupe de travail : mesdames FANGILLE, AUDDINO, MASSEROLI et monsieur DUL.

#### La mission d'un LAPE :

Le Lieu d'accueil parents enfants est un espace de socialisation qui accueille de manière libre et sans inscription des jeunes enfants (moins de 6 ans) accompagnés d'un adulte référent (parent, grands-parents...) pour un temps déterminé, dans un lieu adapté à l'accueil des jeunes enfants, avec des accueillants professionnels garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

#### Les objectifs d'un LAPE:

- favoriser la relation entre enfants et parents
- valoriser les compétences des parents
- permettre la rencontre entre parents
- rompre l'isolement social
- accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants
- Favoriser la scolarisation des jeunes enfants

#### 1.5 [Renouvellement du comité local de promotion des projets du dispositif FIC : appel à candidature](#)

Pour rappel, le Fonds d'initiatives citoyennes (FIC) est un fonds destiné à accorder des aides financières à des habitants (organisés ou non en association) soucieux d'organiser des projets ponctuels, innovants et à budget modeste sur leur territoire.

Ce dispositif a pour vocation d'encourager les habitants de notre territoire à participer activement à la vie et l'animation de leur quartier ou de leur commune en favorisant les échanges et en créant du lien social.

En 2008, on dénombrait pas moins de 12 FIC dans le département avec une particularité locale qui réside dans la création d'un FIC inter intercommunalité (CCPB et CCPO).

Les projets présentés sont soumis à un comité local de promotion des projets composé d'élus, d'associations et d'habitants. Certains membres du CLPP n'ont pas souhaité reconduire leur participation, c'est pourquoi, dans un souci d'une plus grande efficacité, les anciens porteurs de projet ont été invités à rejoindre ledit comité. Au niveau de la CCPB, il reste à pourvoir une place d'élu. Mme THOUVENIN se propose d'assurer ce poste.

Les membres du CLPP ont prévu de se réunir le **jeudi 14 mai 2009**, à 18h00 dans les locaux de la CCPB afin d'évoquer différents points du règlement portant à discussion (renouvellement des opérations, mode de paiement, .....).

## 1.6 [Contrat d'Animation Jeunesse Territorialisée](#)

Pour rappel, le Contrat d'Animation Jeunesse Territorialisée est un dispositif émanant de la politique Jeunesse et Territoire du Conseil Général de Meurthe et Moselle. Il a pour objectif de soutenir sur trois ans un projet global d'animation en faveur des jeunes. Ce projet est issu d'un diagnostic participatif concerté avec les différents partenaires dudit territoire.

La Communauté de Communes du Pays de Briey a délibéré le 16/12/2008 afin de solliciter le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle pour initier la mise en place de ce dispositif sur notre territoire en 2009.

Notre dossier est à ce jour, toujours instruit par les services du Conseil Général. Ce retard semble imputable à la volonté du Conseil Général de contractualiser le dispositif au niveau du Pays.

## 1.7 [Le portage de repas à domicile](#)

Cyril Claren, gérant de la société « Les chemins gourmands » avait fait part à la CCPB de la nécessité impérieuse, pour la bonne gestion de son entreprise, d'augmenter le coût du plateau repas de 30% eu égard notamment à l'augmentation des denrées alimentaires, du carburant.....

Par avenant à la délégation de service public (en janvier 2009), il a été convenu les modifications suivantes :

- *modification des jours de livraison* :
  - lundi : livraison plateau du lundi
  - mardi : livraison plateau du mardi + mercredi
  - mercredi : pas de livraison
  - jeudi : livraison plateau du jeudi et vendredi
  - vendredi : livraison plateau du samedi et dimanche
  -
- *fermeture de l'établissement* : une semaine par an durant le premier trimestre de chaque année afin de pouvoir procéder à des travaux d'entretien de ses locaux de production et deux semaines consécutives en août pour congés annuels. Pour ces deux périodes de fermeture, le service de portage de repas sera arrêté.
- *coût de la prestation* : le coût total de la prestation (préparation du repas, conditionnement et livraison) est fixé par le délégataire à 12,10 euros TTC par

plateau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, soit 6.21 € pour les usagers et 5.89 € à la charge de la CCPB.

### 1.8 [Informatisations des écoles](#)

Une réunion a été organisée avec les écoles de la CCPB afin de connaître les besoins et attentes de chacun au niveau informatique. Par ailleurs, afin d'augmenter le parc informatique des écoles à moindre coût, la CCPB se fournit en matériel auprès de la Fédération Lorraine Microtelmultimédia de Nancy, qui remet en état de marche des machines usitées de diverses sociétés.

### 1.9 [Cyberespace intercommunal](#)

Le conseil de communauté a validé le report des travaux du cyberespace initialement prévus en 2008, sur 2009. En effet, la cohabitation de deux structures (cyberespace et centre de loisirs Baladins) engendrait notamment des difficultés de gestion des entrées dans le bâtiment et une promiscuité entre adultes et enfants. C'est pourquoi, une entrée indépendante du cyberespace sera réalisée.

Nous dénombrons actuellement 111 inscrits au cyberespace.

## 2. [QUESTIONS DIVERSES](#)

Il est proposé aux membres de la commission de visiter les différents centres de loisirs de la CCPB durant les vacances de Pâques.